

**RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU MARDI 29 JUIN 2021 A 20h00
Au Relais de Poste de Launois sur Vence**

L'an deux mille vingt et un,
Le **Mardi 29 Juin 2021 à 20h00**

Légalement convoqué le 16/06/2021, le **Conseil de Communauté** de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, s'est réuni au Relais de Poste de Launois sur Vence sous la Présidence de M. Bernard BLAIMONT, M. Arnaud BOCQUILLON ayant été nommé secrétaire.

SECTEUR D'ATTIGNY :

Présents : HENRIET Chantal ; MOREAU Rachida ; PAYER Emmanuel ; HABERT Hugues ; MORLET Guy ; DECLoux Guy ; FONTAINE Xavier ; GUERIN Jean – Luc ; LIEGEART Philippe ; FRANKART Jean ; KUBIAK Marie – France.

Absents : PATE Cédric ; BOURGEOIS Noël ; ROGER Jean – Marc ; MASSET Michaël ; DETREZ Pascal.

SECTEUR DE BOULZICOURT - FLIZE :

Présents : MAUROY Pascal ; LOIZON Brigitte ; THOMAS Daniel ; DEGLAIRE Jean – Marc ; ETIENNE Teddy ; COLINET Vincent ; BARROIS Jean ; POIRET Nicolas ; PELTIER Josette.

Absents : VALET Jean – Pierre ; LE CORRE Bernard ; RENARD Claude ; BAELDEN Franciane.

Excusés : BILLEBAUT Cédric (**pouvoir** à THOMAS Daniel) ; SEREIN Aude (**pouvoir** à POIRET Nicolas).

SECTEUR DE CHAUMONT-PORCIEN :

Présents : CAMUS Guy ; MASSEAU Alain ; VICET Catherine ; DUANT Gilles ; MALHERBE René ; LACAILLE Raphaël ; DOUTE Jean – Pierre ; BREDY Yves ; LABIE Serge ; PAMPAGNIN Philippe ; BAUDRILLARD Daniel.

Absents : MALCORPS Joseph ; MANCEAUX Marinette ; BERTRAND Guy ; RACAPE Marie – Véronique.

Excusé : LANEAU Philippe (**pouvoir** à CAMUS Guy).

SECTEUR DE NOVION PORCIEN :

Présents : CARIER Benoît ; VILLET Odile ; VUIBERT Lionel ; MONCEAU Luc ; PORTIER Bernard ; MONPETIT Joël (suppléant de Justine Herbigny) ; LAMORLETTE Alain ; HAUTION François ; PAQUET Michel ; VALENTIN André ; BOCQUILLON Arnaud ; JEANNELLE Maurice ; LECOMTE Bruno ; BEAUMALE Bernard ; AVRIL François – Pierre ; DELBEE Christophe (suppléant Villers le Tourneur) ; MOREAU François.

Absents : LAMBERT Olivier ; DERVAUX Sébastien ; CHARROIS Monique ; BEGAUD Didier ; LOPEZ Jérôme ;

Excusés : MARCHAND Nadine ; LANTENOIS Philippe (**pouvoir** à VALENTIN André) ; LAURENT Sébastien ; MAUROY Josiane (**pouvoir** à LACAILLE Raphaël).

SECTEUR D'OMONT :

Présents : CHARBONNEAU Raoul ; BERTRAND Vincent ; TEMPLIER Nadine ; OUDART Anne ; DELCOURT Éric ; OUDART Jean-Marie ; ROUSSEAU Sébastien ; BAUDART Emmanuel ; PETRE Jean-Luc ; MERCIER Thierry.

Absents : IACONELLI Vincent ; HUSSON Thierry ; LEGROUX Alain ; BARBE Marie-France.

SECTEUR DE SIGNY L'ABBAYE :

Présents : DAMIENS Carole (suppléante de Clavy Warby) ; BLAIMONT Bernard ; LOMBARD Janick ; BADOUX Claude ; DUFRENE Jean - Paul (suppléant de Raillcourt) ; LESIEUR Mélanie ; BEURET Julien ; RENEAUX Bernard ; PECHEUX Patrick.

Absents : BOUQUET Michel ; GARCIA François ; FORGET Sébastien ; DEMELY Justin ; JEUNIEAUX Sophie ; MARTEAUX Jean-François.

Excusés : DUQUENOIS Christelle ; COLAS Daniel (**pouvoir** à BLAIMONT Bernard) ; BOS Romain (**pouvoir** à LESIEUR Mélanie) ; DOSIERE Jean-Paul (**pouvoir** à BEURET Julien).

SECTEUR DE TOURTERON :

Présents : VALANCE Goéry ; MATHY Stéphanie ; WARZEE Thierry ; SAUCE Jean-Luc ; MAIRIEN Bernard ; BELLOY Christian ; DELETANG Benoit ; CLAUDE Michel.

Absent : PIERRE Dominique.

Excusée : BAUMEL Marie.

INVITE :

Présent : TOURY Stéphanie (Conseillère aux décideurs locaux de la DDFIP).

Accueil par **Janick LOMBARD**, Maire de Launois sur Vence,
Allocution d'ouverture du Président, **Bernard BLAIMONT**,
Désignation du secrétaire de séance : Arnaud BOCQUILLON,
Approbation du compte-rendu du Conseil du 30 mars 2021,
Quitus des décisions des séances du Bureau des 8 Mars, 19 Avril et 21 Juin 2021.

Délibérations n° 1, 2 et 3 :

Approbation des bilans d'activités 2020 et des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'Assainissement Collectif et Non Collectif

Le Conseil approuve à l'unanimité :

- Le bilan d'activités 2020 (délibération n°1),
- Le RPQS de l'Assainissement Collectif (délibération n°2),
- Le RPQS de l'Assainissement Non Collectif (délibération n°3).

Bilan des Commissions de Secteur sur Projet de Territoire

Suite aux commissions de secteur, les 4 défis, 12 chantiers et 43 objectifs opérationnels sont présentés sans remarques ni demandes de modifications.

Délibération n° 4 :

Contrat de Territoire avec le Département : Programmation des aides sur dossiers déposés 2020 - 2021 par les communes, syndicats et Communauté de Communes

Le Conseil valide à l'unanimité :

- la mise en place d'une dotation plafond d'aide par commune avec modulation selon leur potentiel financier (95 €/hab pour les communes du rang 1, 84 €/hab pour les communes de rang 2, 73 €/hab pour les communes de rang 3 et 4).

- La programmation 2021 proposée :

Axe 1 : économie et services à la population :

9 opérations pour 380 349 € d'aide proposée (dotation restante pour prochaine répartition 355 160 €).

L'opération de construction d'un béguinage à Poix Terron programmé sur la répartition 2019 à hauteur de 60 000 €, est reprise sur programmation 2021 avec une aide à hauteur de 90 000 € (comme pour le projet de béguinage de Saulces Monclin).

Axe 2 : équipements et voiries

- 5 opérations concernant l'amélioration de 17 logements (68 444 € d'aide),
- 4 opérations d'équipements intercommunaux dont amélioration de 3 équipements scolaires (159 267 € d'aide),
- 8 opérations d'aménagement de village et patrimoine (40 249 € d'aide),
- 4 opérations alimentation eau potable (109 563 € d'aide),
- 1 opération d'assainissement collectif (10 000 € d'aide),
- 20 opérations de voirie communale (164 598 € d'aide),

Soit au total 42 opérations pour 552 120 € d'aide proposée (dotation restante pour prochaine répartition 139 054 €).

Axe 3 : animations

3 opérations pour 23 410 € d'aide proposée (dotation restante pour prochaine répartition 113 031 €).

Délibération n° 5 :

Proposition d'opérations nouvelles pour engagement : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2022 - 2026 en commun Sud Ardennes

Le Conseil décide à l'unanimité d'engager cette opération d'OPAH Sud Ardennes en groupement avec l'Argonne Ardennaise et le Pays Rethélois (mandataire). Pour le choix de l'opérateur, le Conseil désigne ses représentants suivants à la commission d'appels d'offres ad hoc :

- M. BLAIMONT Bernard, titulaire,
- M. PETRE Jean-Luc, son suppléant,
- M. THOMAS Daniel, titulaire,
- M. LAMORLETTE Alain, son suppléant.

Délibération n°6 :

Programme chantiers du patrimoine 2021 - 2022

Le Conseil valide à l'unanimité la programmation des chantiers de Signy-L'Abbaye (église de Librency), Warnécourt (église), Neuville-Day (lavoir), Voncq (lavoir et mur du presbytère), Justine-Herbigny (église Herbigny) et Saint-Jean-Aux-Bois (église).

Délibération n°7 :

Projet de réhabilitation de logements d'intérêt communautaires : programme 2021 - 2022 à Fraillicourt et Neufmaison

Le Conseil décide à l'unanimité le programme 2021 - 2022 suivant :

- 1 logement à Fraillicourt dans le cadre du projet de rénovation mutualisée avec la commune de l'ancienne école,
- 1 logement à Neufmaison dans le cadre de la réhabilitation d'une petite maison avec terrain.

Délibération n°8 :

Aide à l'aménagement extension d'une cantine à la Maison Familiale Rurale de Lucquy

Le Conseil décide à l'unanimité d'allouer l'aide forfaitaire demandée de 50 000 € à l'association gestionnaire de la Maison Familiale Rurale de Lucquy qui sera versée à hauteur de 50% au démarrage des travaux, puis 50% à la fin des travaux avec coût définitif. Une convention d'attribution sera engagée avec l'association.

Délibération n°9 :

Soutien à l'extension du centre La Baraudelle à Attigny (branchement réseau assainissement)

Le Conseil décide à l'unanimité :

- d'assurer la maîtrise d'ouvrage de ce raccordement au titre de l'assainissement collectif
- de solliciter le Département pour une aide de 20 % du coût des travaux dans le cadre du Contrat de Territoire
- de signer avec l'association d'aide IMC du Nord Est gestionnaire du foyer La Baraudelle une convention de participation au raccordement avec le plan de financement suivant :

Coût estimé	50 000 € HT
Subvention du Département sollicitée	10 000 € HT
Participation de l'association gestionnaire	20 000 € HT
Reste à charge du service assainissement collectif	20 000 € HT

- Informations sur opérations à réviser ou à préparer le dossier

Révision du programme friches SOCOTEP et Donnay à Signy l'Abbaye :

Le Conseil est informé :

- de l'abandon du projet de réhabilitation de la friche SOCOTEP (tranche 2) pour l'implantation d'une brasserie,
- du montage d'un nouveau programme comprenant la démolition de l'ancienne friche SOCOTEP (en partie détruite par un incendie) et l'aménagement d'une partie de la friche DONNAY pour aider à l'implantation d'une entreprise (Ardenne Méca Service).

Acquisition ancien silo Vivescia à Poix Terron :

Le Conseil est informé :

de la négociation en cours pour l'acquisition par la Communauté de Communes d'une partie de l'ancien silo Vivescia (terrain de 4 600 m² avec bâtiment de 900 m²) pour l'accueil d'entreprises (bâtiment relais).

Réaménagement multiservices Rocquigny :

Le Conseil est informé :

de l'opportunité de bénéficier de l'aide relance rurale FEADER à hauteur de 70% pour faire aboutir ce dossier de multiservice avec transfert de l'activité bar tabac jeux petite restauration du St Christophe et l'installation d'une boulangerie.

Soutien construction espace accueil et restauration sur site Woinic à Saulces Monclin :

Le Conseil est informé :

du projet de construction d'un bâtiment de 380 m² à proximité directe du site Woinic par la SAS Protéame pour l'accueil d'un restaurant moyen de gamme et d'un espace information touristique – vente de produits locaux à gérer par l'Office de Tourisme des Crêtes en partenariat avec ceux du Pays Rethélois et de l'Argonne Ardennaise, ainsi que le Conseil Départemental et si possible l'agglomération Ardenne Métropole.

Rénovation thermique gymnase de Poix Terron (en mandat avec médiathèque) :

Le Conseil est informé :

du financement obtenu (de l'ordre de 70% d'aide) pour la rénovation thermique de ce complexe culturel et sportif en maîtrise d'ouvrage de la commune. Au vu des coûts des travaux il sera défini la répartition de la prise en charge par la Communauté de Communes pour le gymnase.

Délibération n ° 10 :

Engagement cadre pour le développement du partenariat avec les communes sur le mandat

Le Conseil décide à l'unanimité de remplacer le pacte de gouvernance prévu par la Conférence des Maires par un engagement cadre de partenariat avec les communes sur les bases suivantes :

- 1) Partenariat de participation à l'élaboration des politiques et programmes de la Communauté de Communes,
- 2) Partenariat de transmission et d'échanges d'information sur les demandes d'aides relatives aux projets des particuliers, associations, entreprises, agriculteurs, acteurs

- du tourisme dans les domaines de l'habitat, de l'économie, du tourisme, des sports, de la culture, de l'environnement,
- 3) Partenariat sur le lancement et le suivi de projet ou d'opération de la Communauté de Communes sur la commune,
 - 4) Partenariat financier,
 - 5) Partenariat pour gestion des locations de logements, locaux et terrains professionnels, ventes d'immeuble ou terrain par la Communauté de Communes sur la commune,
 - 6) Partenariat pour mutualisation de gestion avec la commune,
 - 7) Partenariat pour conseil et accompagnement de projets, commandes groupées,
 - 8) Partenariat d'échanges et d'information avec secrétariat de mairie,
 - 9) Partenariat en matière de communication.

Délibération n° 11 :

Modification du programme de logements d'intérêt communautaire : retrait d'opérations après remboursement des emprunts (Viel Saint Remy 2 logements et Omicourt), inscription nouvelles opérations (Fraillicourt et Neufmaison)

Le Conseil décide à l'unanimité :

- Le retrait du programme de logements d'intérêt communautaire :
 - des 2 logements de Viel Saint Remy sis 9A et 9bis Rue devant l'Eglise au 01/01/2022,
 - du logement d'Omicourt sis 3 Rue des Cloutiers au 01/10/2021.
- L'inscription dans le Programme d'Intérêt Communautaire pour l'aménagement des 2 logements suivants :
 - le logement au-dessus de l'ancienne école de Fraillicourt 6 Rue de l'Eglise,
 - la maison située 25 Rue du Château d'Eau à Neufmaison.

Délibération n°12 :

Urbanisme : élaboration PLU de Warnécourt débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Le Conseil à l'unanimité prend acte :

- du débat qui s'est tenu sur les orientations générales du PADD du PLUI,
- que la tenue de ce débat soit formalisée par délibération à laquelle est annexé le projet de PADD.

Délibération n°13 :

Instruction dématérialisée des autorisations d'urbanisme (mise en place d'une plateforme pour le dépôt des dossiers et leur instruction)

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- engager l'opération d'actualisation de notre solution actuelle et mettre en place la saisine des demandes par voie électronique avec dématérialisation des autorisations d'urbanisme selon un coût prévisionnel de 31 058.00 € H.T.
- solliciter les aides mobilisables.

Délibération n°14 :

Attribution de fonds de concours « sauvegarde berges rivière » ruisseau de Saint Nicolas à Lalobbe

Le Conseil décide à l'unanimité d'octroyer un fonds de concours à hauteur de 40 % à la commune sur les travaux soit un montant de 6 385.60 €.

Délibération n°15 :

Modification du tableau des postes permanents et non permanents des services : création d'un poste de Chargé de Mission sur financement de l'Etat « Petites Villes de Demain » et mise en place d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

Le Conseil décide à l'unanimité de modifier le tableau des postes des services avec :

La création d'un poste permanent de la filière administrative de catégorie A Attaché Territorial à temps complet pour le programme « Petites Villes de Demain » et « Opération de Revitalisation de Territoire » financé par l'Etat pour 3 ans au taux de 75%.

Délibération n°16 :

Décision modificative n°1 - BUDGET 56330 – BUDGET ANNEXE LOGEMENTS

Le Conseil décide à l'unanimité la DM n°1 suivante :

D 2313	TRAVAUX PRE WAGUET POIX TERRON	31 160 €
D020	DEPENSES IMPREVUES	- 25 000 €
	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	6 160 €

Délibération n°17 :

Décision modificative n°1 - BUDGET 56302 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil décide à l'unanimité la DM n°1 suivante :

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
D45814	BRANCHEMENTS PRIVES LAUNOIS	667 808 €
D45813	BRANCHEMENTS PRIVES SIGNY	14 550 €
D2317	MO PUBLIQUE INGESSIA SIGNY	- 7 082 €
D45815	BOITES DE BRANCHEMENTS PRIVES ATTIGNY	5 000 €
D45816	BOITES DE BRANCHEMENTS PRIVES POIX TERRON	3 000 €
D45811	BOITES BRANCHEMENTS PRIVES NOVION PORCIEN	3 000 €
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	686 276 €

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
R45824	BRANCHEMENTS PRIVES LAUNOIS	247 808 €
R45824	AERM LAUNOIS	420 000 €
R45823	AERM SIGNY	7 468 €
R45825	PARTICULIERS ATTIGNY	5 000 €
R45826	PARTICULIERS POIX TERRON	3 000 €
R45821	PARTICULIERS NOVION PORCIEN	3 000 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	686 276 €

Délibération n°18 :
Décision modificative n°1 - BUDGET 56300 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil décide à l'unanimité la DM n°1 suivante :

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
D458132	COMMUNE DE VONCQ	5 820 €
D458133	COMMUNE DE NEUVILLE DAY	4 700 €
D2041412	CHANTIERS DU PATRIMOINE	10 520 €
D20421	NOUVEAUX DOSSIERS AIDES AGRICOLES	23 000 €
D2128	4 PROJECTEURS LED	1 832 €
D21318	4 PROJECTEURS LED	- 1 832 €
D21738	CHANGEMENT BAIE VITREE	1 788 €
D2051	OPERIS LOGICIEL URBA	18 360 €
D20422	OPAH PHASE ETUDE	5 000 €
D20422	AIDE TRAVAUX BATIMENTS CANTINE MFR LUCQUY	50 000 €
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	119 188 €
IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
R458232	COMMUNE DE VONCQ	5 820 €
R458233	COMMUNE DE NEUVILLE DAY	4 700 €
R1311	ETAT SUR LOGICIEL URBANISME	16 000 €
R10222	FCTVA	3 305 €
R021	VIRT A LA SECTION D'EXPLOITATION	89 363 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	119 188 €

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
D6574	SUBVENTION CREATION D'EMPLOI SALARIE	7 000 €
D6288	EPAMA	10 000 €
D6217	MSAP France SERVICES	5 184 €
D62876	MSAP France SERVICES	6 861 €
D65733	PARTICIPATION FRAIS D'INGENIERIE PIG	9 500 €
D6288	OPERIS PRESTATIONS	3 420 €
D6281	HEBERGEMENT OPERIS	2 016 €
D6156	MAINTENANCE OPERIS	5 266 €
D6184	FORMATION OPERIS	5 778 €
D6068	ACHATS COMPOSTEURS	20 200 €
D6574	RESERVE	- 16 536 €
D6226	PACTE FINANCIER ET FISCAL	15 000 €
D023	VIRT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	89 363 €
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	163 052 €

IMPUTATION	LIBELLE	MONTANT
R773	TROP VERSE MA ATTIGNY	40 067 €
R773	TROP VERSE MA BOULZICOURT	11 669 €
R773	TROP VERSE MA POIX TERRON	15 022 €
R74718	MOBILITE ELECTRIQUE TEPCV	70 880 €
R773	MSAP France SERVICES	12 045 €
R7478	AIDE VALODEA COMPOSTEURS	4 219 €
R7078	VENTES COMPOSTEURS	8 550 €
R70875	PARTICIPATION CNE WARNECOURT COMPOSTEURS	600 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	163 052 €

Délibération n°19 :

Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2020 (abroge la délibération C-02-03/21)

Le Président ayant quitté la salle pour le vote, Le Conseil approuve à l'unanimité les Comptes de gestion et Comptes Administratifs 2020 modifiés précisés au centime près.

Délibération n°20 :

Vote des budgets primitifs 2021 (abroge la délibération C-06-03/21)

Le Conseil adopte à l'unanimité les Budgets Primitifs 2021 modifiés, arrêtés en dépenses et recettes avec les opérations d'ordre.

Délibération n°21 :

Election d'un membre titulaire à la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil procède à l'élection à l'unanimité de Nicolas POIRET, seul candidat.

Délibération n°22 :

Restructuration Office de Tourisme : mode de gestion de la régie

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- choisir la forme du service public administratif pour gérer l'office de tourisme restructuré,
- instaurer une régie de recettes pour encaisser les produits.

Délibération n°23 :

Convention cadre pour l'entretien de la Voie Verte Sud Ardennes

Le Conseil décide à l'unanimité de signer la convention avec le CD08 qui prendra en charge en totalité l'entretien lourd et les 7 autres EPCI concernés qui prendront en charge 60% de l'entretien courant.

Délibération n°24 :

Mise en place d'un Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) à l'échelle Sud Ardennes avec l'ALE 08 et la Région

Le Conseil décide à l'unanimité de valider l'adhésion au dispositif SARE pour 3 ans et d'y attribuer les crédits correspondants (0,19 €/ habitant / an).

Délibération n°25 :

Avis sur les Plans de Gestion des Eaux (PGRI et SDAGE) des Comités de Bassin Seine Normandie et Rhin Meuse

Le Conseil estime à l'unanimité que ces documents qui restent très généraux n'appellent pas de remarques particulières pour nos domaines d'intervention et décide de saisir l'opportunité de cette consultation pour exprimer les demandes suivantes :

- Souhait de participer à l'élaboration des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) plus proche de nos préoccupations opérationnelles,
- Mise en place d'une politique de relance pour aider à la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif en milieu rural compte tenu des faibles niveaux de conformité actuels, des capacités de revenus limités de la majorité des propriétaires concernés et de l'impact sur l'environnement,
- Prise en compte des difficultés de montage financier avec impact important sur le prix de l'eau pour les programmes d'assainissement collectif en milieu rural.

Délibération n°26 :

Avenant n°1 à la convention cadre pour la gestion des multi accueils avec l'association Familles Rurales du Territoire des Crêtes

Le Conseil approuve à l'unanimité cet avenant n°1 qui actualise les modalités de répartition des charges de chauffage.

En fin de séance, Nicolas POIRET présente le programme de la fête des associations le Dimanche 5 Septembre prochain au Relais de Poste de Launois sur Vence.
Des affiches sont remises aux conseillers.